



VILLE DE BATHURST
SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE
PROCÈS-VERBAL

le 6 mai 2024
18 h 30
Salle du conseil - Hôtel de Ville

Présences

K. Chamberlain, mairesse
P. Anderson, conseillère
D. Branch, conseiller
S. Brunet, conseiller
R. Hondas, conseiller
D. Knowles, conseiller
J.-F. LeBlanc, conseiller
S. Legacy, conseiller
M. Skerry, conseiller
M. Willett, maire adjoint

Fonctionnaires

T. Pettigrew, directeur général
A. Parker, greffière municipale
M. Abernethy, ingénieur municipal
L. Foulem, directeur des communications
corporatives
S. Gauvin, trésorière
R. Wilbur, directeur des parcs, du service des
loisirs et du tourisme
C. Roy, administratrice executive
M. Bouffard, directeur municipal d'urbanisme

1. **MOMENT DE RÉFLEXION / RECONNAISSANCE TERRITORIALE**
2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par D. Branch, conseiller
Appuyé par M. Willett, maire adjoint

QUE l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

MOTION ADOPTÉE

3. **DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Séances ordinaires publiques tenues le 2 avril 2024 et le 15 avril 2024

Proposé par D. Knowles, conseiller
Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE les procès-verbaux des séances ordinaires publiques datés du 2 avril 2024 et du 15 avril 2024 soient approuvés comme distribués.

MOTION ADOPTÉE

5. RÉOLUTIONS EN BLOC

Aucun point n'est inscrit sous résolutions en bloc.

6. PRÉSENTATIONS DU PUBLIC ET DE L'ADMINISTRATION

6.1 Mise à jour sur la modification des tarifs des services d'eau et d'égout par Sonia Gauvin

La trésorière municipale donne une mise à jour sur la modification des tarifs des services d'eau et d'égout.

6.2 Tarif fixe pour l'eau et l'égout par Terrence Lenihan et Jocelyn Michaud

S'exprimant au nom de M. Michaud, le propriétaire des Appartements Westmount, Terrence Lenihan se présente devant le conseil au sujet du nouveau tarif forfaitaire pour l'eau et les eaux usées. Il recommande au Conseil de conserver les compteurs d'eau dans les immeubles de cinq, dix ou plus d'unités afin de réduire le taux pour les appartements d'une chambre à coucher et les studios et de les classer dans la catégorie non résidentielle. Ils soutiennent que ces appartements d'une chambre à coucher et ces studios dans la ville fournissent des logements abordables pour les étudiants, les personnes à faible revenu et les bénéficiaires de l'aide sociale et que les locataires ne sont pas admissibles à la réduction de 10 % pour les personnes à faible revenu.

7. FINANCES

Aucun point n'est inscrit sous finance.

8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX

8.1 Réception des recommandations du Comité consultatif en matière d'urbanisme

8.1.1 Révision des dispositions de zonages applicables au stationnement et aux habitations à logements multiples

Les membres du conseil ont l'intention d'envisager les modifications suivantes à l'arrêté 2008-01 intitulé « Arrêté de zonage de la City of Bathurst » comme suit :

Modifier certaines dispositions de l'arrêté de zonage concernant:

- a. Le nombre de stationnements requis pour les immeubles à l'habitation et
- b. l'hauteur des immeubles à habitation dans la Zone Commerciale Centre-Ville (Zone CCV).

Le Comité consultatif d'urbanisme a envoyé une recommandation favorable au Conseil concernant les amendements proposés au règlement de zonage tel que soumis.

8.2 Audience d'oppositions ou d'appuis concernant les modifications proposées au plan municipal

8.2.1 Révision des dispositions de zonages applicables au stationnement et aux habitations à logements multiples

Pour les modifications proposées à l'arrêté de zonage l'avis public exigé dans la section 111 de la *Loi sur l'urbanisme* qui se rapporte au projet de modification de l'arrêté de zonage a été publié. Aucune objection écrite n'a été reçue.

La mairesse invite les membres du public à donner leurs opinions concernant la modification prévue à l'arrêté de zonage trois fois. Aucune objection n'est reçue.

8.3 Amendements proposés de l'arrêté de zonage

8.3.1 Première Lecture de l'arrêté 2024-07Z

Proposé par S. Brunet, conseiller

Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE l'arrêté 2024-07Z intitulé « Un arrêté pour modifier l'arrêté municipal 2008-01 intitulé « arrêté de zonage de la ville de Bathurst » » soit lu trois fois par titre, conformément aux exigences énoncées à l'article 15(3) de la Loi sur la gouvernance locale; et

QU'il est possible d'examiner l'arrêté proposé ci-dessus en communiquant avec la greffière municipale de la Ville pendant les heures normales de bureau; et

QUE l'arrêté proposé ci-dessus soit affiché sur le site Web de la Ville de Bathurst et sur la page Facebook, conformément à la Loi sur la gouvernance locale, article 70(1) c; et

IL EST RÉSOLU QUE l'arrêté proposé 2024-07Z intitulé « Un arrêté pour modifier l'arrêté municipal 2008-01 intitulé « arrêté de zonage de la ville de Bathurst » » soit lu pour la première fois, par titre.

MOTION ADOPTÉE

9. RÉOLUTIONS PROVISOIRES

9.1 Amendement du plan municipal et l'arrêté de zonage en vertu de l'article 111 de la Loi sur l'Urbanisme

9.1.1 1945, avenue Miramichi

Proposé par D. Branch, conseiller

Appuyé par S. Legacy, conseiller

ATTENDU QUE la Ville de Bathurst propose de modifier l'arrêté 2006-01 intitulé « Arrêté portant adoption du Plan municipal de la City of Bathurst » et l'arrêté 2008-01 intitulé « Arrêté de zonage de la City of Bathurst » en vue de permettre l'affectation et l'usage des terrains suivants comme suit :

Changer l'affectation du sol d'une partie des terrains situés au 1945, avenue Miramichi et portant les NID 20035986 et 20538278. Aux fins du plan municipal, l'utilisation du sol est changée de « Commercial » à « Industriel ». Aux fins de l'arrêté de zonage, le zonage est changé de « Commercial Routier » à « Industriel Léger ».

Le but de ce rezonage vise à changer l'usage de l'ancien concessionnaire automobile Nissan pour permettre un atelier spécialisé dans la fabrication et la remise à neuf d'équipement électrique par deux entreprises déjà établies à Bathurst, soit Black & McDonald and Power Precision.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE

- a. Soit rédigé à cet effet des arrêtés portant modification au Plan municipal et à l'Arrêté de zonage,
- b. La greffière, agissant au nom du conseil, voit à ce que l'avis public prescrit dans l'article 111 de la *Loi sur l'urbanisme* soit affiché sur le site Web de la municipalité pour annoncer l'intention du conseil municipal, le jour et le lieu d'examen des oppositions formulées à l'encontre des projets d'arrêtés, et
- c. L'examen des oppositions formulées à l'encontre des projets d'arrêtés soit fixé au 3 juin 2024 à 18h30 dans la salle du conseil.

MOTION ADOPTÉE

9.2 Subvention de la taxe sur l'hébergement touristique - Journées Hospitalité

Proposé par M. Willett, maire adjoint

Appuyé par D. Branch, conseiller

QUE les membres du conseil approuvent une subvention de 25 000 \$ au festival des Journées Hospitalité de Bathurst provenant de la taxe sur l'hébergement touristique perçu, comme demandé lors de la séance ordinaire publique tenue le 15 avril 2024.

MOTION ADOPTÉE

9.3 T006-24 Camions 4X4 neufs d'une demi-tonne

Proposé par D. Branch, conseiller

Appuyé par D. Knowles, conseiller

QUE la soumission T006-24 pour l'achat de deux (2) camionnettes demi-tonne à cabine d'équipage 4X4 soit accordée à Lounsbury Motor de Bathurst pour un total de 106 386,00 \$, plus taxe.

MOTION ADOPTÉE

9.4 C001-24 Chargeur compact sur chenilles

Proposé par M. Skerry, conseiller

Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE la demande de devis C001-24 pour l'achat d'un (1) chargeur compact sur chenilles avec ses accessoires soit accordée à Paul Equipment Ltd. de Balmoral, Nouveau-Brunswick pour le total de 146 488,01 \$, plus taxe.

MOTION ADOPTÉE

9.5 P001-24 Nouveau système de son pour le Centre régional K.-C.-Irving

Proposé par D. Branch, conseiller
Appuyé par M. Willett, maire adjoint

QUE la proposition P001-24 pour un nouveau système de son pour le Centre régional K.-C. Irving soit accordée à Ivan's Camera Ltd. de Moncton, Nouveau-Brunswick pour un montant total de 181 083,37 \$ plus taxe.

MOTION ADOPTÉE

9.6 Nomination des membres du conseil - Temple de la renommée des sports de Bathurst

Proposé par R. Hondas, conseiller
Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE Alice Mann et Marc Arseneau soient nommés au Conseil de la Temple de la renommée sportive de Bathurst pour un premier mandat se terminant le 5 mai 2027.

MOTION ADOPTÉE

10. POINTS D'INFORMATION

10.1 Rapports de l'administration

Il n'y a pas de rapport de l'administration.

10.2 Rapports de comités

Le conseiller Legacy a fait un récapitulatif des événements auxquels le comité des jeunes "Co-Action" a participé récemment, ainsi que des événements à venir.

- Un grand merci à tous les restaurants et à tous les participants de la nouvelle version du Déjeuner de la Baie de cette année. Avec l'aide de tous, ils ont pu obtenir plus de 5 000 \$ pour BHS et ESN. La dernière édition remonte à quelques années, mais la communauté a contribué à la ramener à bras ouverts. Félicitations à tous et à Co-action pour avoir pris l'initiative de ramener un événement incontournable dans la région.
- Co-action souhaite également de continuer le nettoyage de printemps de la communauté qui aura lieu le 24 mai de 13 h à 15 h. Si quelqu'un ou une entreprise souhaite s'impliquer ou donner son appui, veuillez communiquer avec Shannon Lavigne ou Audrey Ronalds.
- Il ne s'agit pas tout à fait d'un événement de Co-Action, mais comme une grande partie des membres étaient impliqués, il a fait un clin d'œil à la musicale de BHS de cette année, Godspell.

En ce qui concerne la Commission du Centre aquatique de Bathurst :

- La commission compte actuellement 6 membres, ce qui rend difficile l'atteinte du quorum certains jours. La commission est à la recherche d'autres volontaires pour siéger au sein de la commission.
- La fin de l'année 2022 est presque finalisée ou déjà terminée et le travail sur la fin de l'année 2023 progresse également.

- Le nouveau directeur, M. Rachidi, a suivi une formation avec l'EPR et ils ont commencé une toute nouvelle série de livres et de comptes à partir de 2024, ce qui permettra de résoudre les problèmes rencontrés dans le passé et de rendre les rapports plus rapides et clairs afin que tout le monde ait une meilleure compréhension à l'avenir.

Enfin, le Comité de revitalisation du centre-ville de Bathurst (CRCB) :

- Il en est à la dernière étape des études foncières et du projet de construction de l'ancien quai, et il est probable qu'il viendra bientôt faire une présentation au conseil.

10.3 Rapport de la mairesse

Par l'intermédiaire des associations AFMNB et UMNB, les maires de la province travaillent ensemble sur des questions importantes pour leurs municipalités.

10.3.1 Proclamation - Semaine nationale de la police

La mairesse Chamberlain fait la lecture de la proclamation Semaine nationale de la police du 12 au 18 mai 2024.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par D. Branch, conseiller

Appuyé par R. Hondas, conseiller

QUE la séance ordinaire publique soit levée à 19 h 43.

MOTION ADOPTÉE

Kim Chamberlain / MAIRESSE

Amy-Lynn Parker / GREFFIÈRE MUNICIPALE